République française Liberté – Egalité - Fraternité



COLLECTIVITES DEMANDE DE SUBVENTION ANNEE 202

A retourner avant le:

→ 31 décembre 2022 pour les manifestations du premier semestre

- → 31 janvier 2023 pour une saison complète
- → 31 mars 2023 pour les manifestations du second semestre

MONSIEUR LE PRESIDENT
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
2 rue Paul Louis Courier
CS11200
24019 PERIGUEUX Cedex

semestre				
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
Arrivé le :		Rubrique :		
		Tiers PROGOS :		
	Débloqué : 🗖 Complet : 🗖	N° DOSSIER :		
	Engagé : ☐ Mandaté : ☐	Tiers CORIOLIS :		
		N° de délibération :		
☐ Première demande		Date de décision :		
☐ Renouvellement		Montant :		
MONTANT DE Préciser si vous avez année:	MANDÉ : déjà reçu une ou □ montant : □ montant :	DE L'ACTION (S): I plusieurs subventions du Département de la Dordogne: Service : Service : Service : Service :		
Responsable de la Co	<u>ollectivité</u>			
Nom :		Prénom :		
Téléphone :		Portable		
Courriel :				

Pièces à joindre

Pour toute demande initiale ou de renouvellement

ATTENTION:

Votre demande ne pourra être instruite qu'à partir du moment où <u>la totalité</u> des pièces requises sera remise au service instructeur.

Toutes les pièces fournies doivent faire mention du nom et des coordonnées de l'organisme.

- 1. Description détaillée de (ou des) action (s) prévue (s).
- 2. Budget prévisionnel de chaque action (fiches 2.1 et 2.2).
- 3. Déclaration sur l'honneur Relevé d'Identité Bancaire.
- 4. Attestation sur l'honneur datée et signée par le représentant légal de la Collectivité.
- 5. **Informations légales Déclaration sur l'honneur** datée et signée par le représentant légal de la Collectivité.
- 6. Bilans qualitatif et budgétaire de la (ou des) dernière(s) action(s) financée(s) par le Département.
- 7. **Compte rendu financier** de la dernière action subventionnée.

Fournir les devis des prestations artistiques et techniques pour les demandes de subventions culturelles (hors fonctionnement).

|--|

1. Description de l'action à subventionner

Remplir une fiche par action

<u>Personne référente de l'action</u> :		
Nom :		
<u>Présentation de l'action</u> :		
Nouvelle action	Renouvellement d'une action	
<u>Intitulé</u> :		
Objectifs de l'action :		
■ A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?	?	
■ Qui a identifié ce besoin (la Collect	tivité, les usagers, etc.) ?	
<u>Description de l'action</u> :		
 Quel type d'action ? (Evènement, 	exposition, concert, manifestation	•
• Quel en est le contenu ?		
 Quels en sont les public(s) cible(s) 	?	

• Inscription dans le cadre d'une politique publique (par exemple une mission de l'Etat, une orientation régionale, etc.) :
Quel est le périmètre de réalisation de l'action (national, régional, départemental, communal)?
• Quelle est la date de mise en œuvre prévue (début) ?
Quelle est la durée prévue de l'action ?
Moyens mis en œuvre :
Moyens de communication :
Le Département de la Dordogne étant susceptible de vous aider dans la réalisation de votre évènement, il vous es demandé de vous engager à faire mention du soutien apporté par le Département de la Dordogne dans toutes vos actions de communication afin d'assurer une meilleure lisibilité pour les usagers de l'utilisation des fonds publics issus des ressources départementales.
Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :
Information complémentaire qui vous semblerait pertinente :

de la col	lectivité :					
	de la col	de la collectivité	de la collectivité :			

2.1. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

Année ou exercice 20.....

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats		Ventes de produits finis, prestations de services	
- Achats d'études et de prestations de services		- Entrées	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		Subventions d'exploitation	
- Fournitures administratives		- Fonds Européens	
- Autres fournitures		- État (à détailler)	
Services extérieurs		- Région(s) :	
- Sous-traitance générale		- Département(s) :	
- Locations mobilières et immobilières		- Pays :	
- Entretien et réparation		- Communauté(s) de communes :	
- Assurances		- Commune(s) :	
- Documentation		- Autres (précisez) : sponsors	
- Divers		Partenariats	
Autres services extérieurs		- Autres partenaires (associations départementales, ligues, autres associations)	
 Rémunérations intermédiaires et honoraires (contrats artistes) 		- Mécénat	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires techniques			
- Publicité, publications		- Partenariat valorisé (personnel/matériel mis à disposition)	
- Déplacements, missions et réceptions (artistes et équipe montage)			
- Frais postaux et de télécommunications		Autres produits de gestion courante	
- Services bancaires		- Cotisations	
- Divers		- Autres	
Impôts et taxes		Produits financiers	
- Impôts et taxes sur rémunérations		Produits exceptionnels	
- Autres impôts et taxes		- Sur opérations de gestion	
Autres charges de gestion courante (SACEM- SACD)		- Sur exercices antérieurs	
Charges de personnel de la collectivité			
- Rémunérations du personnel		Reprise sur amortissements et provisions	
- Charges sociales			
- Autres charges de personnel			
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature (aide technique des communes)		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature des communes	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
r cradificia acticadica		Dono Cir nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
La Subvention de € représente	0/. di	u total des produits : (montant attribué/total prod	uits) Y 100

|--|

2.2. Descriptif des dépenses et des recettes de l'action

Ce « budget » doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects, et l'ensemble des ressources affectées à l'action.

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) : Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :	Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, déplacements, salaires, etc):
Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :	Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :
Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :	
	subventionnée ?

3. Déclaration sur l'honneur Relevé d'Identité Bancaire

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de la Collectivité, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)représentant(e) légal(e) de la Collectivité
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : Euros.
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire :
RIB à <u>COLLER</u> ICI (pas d'agrafe)

Signature

4. Attestation sur l'honneur

Secteur culturel

Conformément à l'ordonnance 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée en dernier lieu par la loi 99-198 du 18 mars 1999 relative aux spectacles.

Je, soussigné(e) (nom et prénom) :	
Représentant(e) légal(e) de la Collectivité	
- ATTESTE que la Collectivité est en conformité avec la réglementation en vigueur concernant les d'entrepreneur de spectacles vivants : (cochez la case correspondante)	icences
☐ Dispose d'une licence	
Type de licence :	
\square Ne dispose pas d'une licence et certifie ne pas produire ou diffuser plus de six spectacles par an.	
- ATTESTE que la Collectivité : (cochez la case correspondante)	
\square A souscrit à une assurance annulation d'évènements [<u>A JOINDRE AU DOSSIER</u>].	
☐ N'a pas souscrit à une assurance annulation d'évènements, et s'engage à ne pas réclamer au Dép de la Dordogne de subvention en cas d'annulation.	artement
☐ PREND ACTE que pour toute demande de subvention au titre de l'organisation d'une manifestation, des prestations artistiques et techniques doivent être impérativement fournis.	les devis
Fait leàà	
Signature	

Pourquoi cette fiche?

Aucune subvention ne peut être accordée aux entreprises de spectacles vivants dont le responsable ne serait pas titulaire d'une licence. Cette obligation concerne les entrepreneurs qui exercent leur activité de façon permanente ou les organisateurs occasionnels qui assurent au moins six représentations par an. En effet, la délivrance de la licence est subordonnée au respect des obligations pesant sur l'entrepreneur de spectacles au regard du droit du travail, de la sécurité sociale, et de la propriété littéraire et artistique.

Le Département de la Dordogne ne peut attribuer de subvention à une collectivité qui méconnaît ces obligations.

5. Informations légales. Déclaration sur l'honneur

VOUS VENEZ DE REMPLIR UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION :

- → La subvention n'est pas un droit. Ce document n'engage en rien le Département de la Dordogne pour l'octroi d'une éventuelle subvention.
- → Conformément aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal, vous pouvez faire l'objet de poursuites pénales en cas de fausse déclaration.
- → Le logo est la propriété du Département de la Dordogne et son utilisation est soumise à autorisation. Toute utilisation frauduleuse en méconnaissance de ce qui précède est passible de sanctions pénales conformément aux articles 441-1 et suivants du code pénal.
- → Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'instruction de votre demande de subvention. Les destinataires des données sont les agents habilités du Département de la Dordogne.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès et de corrections des données nominatives vous concernant en adressant un courrier à l'adresse suivante :

Département de la Dordogne 2 rue Paul Louis Courier CS 11200 24019 Périgueux Cedex

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. En cas de refus vous pouvez exercer un recours dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de refus devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Je, soussigné(e) (nom et prénom) :
Représentant(e) légal(e) de la Collectivité
Atteste avoir pris connaissance des dispositions susmentionnées.
Fait leàà
Signature

6. Bilan de la dernière action financée

A fournir dans le cadre d'un renouvellement d'une subvention culturelle

<u>Intitulé</u> :	
Rappel des dates :	
	Réalisé
Durée de la manifestation en jours	
dont nombre de soirées de programmation (à partir de 19h)	
dont nombre d'après-midi de programmation (13h – 19h)	
dont nombre de matinée de programmation (avant 13h)	
	Réalisé
Nombre total de spectacles professionnels programmés	
dont nombre de spectacles programmés achetés	
Γ	Réalisé
Nombre total de Compagnies et/ou ensembles musicaux professionnels programmé(es)	rediise
dont nombre de soirées de programmation (à partir de 19h)	
dont nombre d'après-midi de programmation (13h – 19h)	
dont nombre de matinée de programmation (avant 13h)	
dent nombre de matinee de programmation (avant 1911)	
Γ	Réalisé
Fréquentation totale en nombre de spectateurs	redise
dont nombre de spectateurs payants	
dont nombre de spectateurs gratuits	
Bénévolat Nombre indicatif de bénévoles :	
Bilan moral :	

Quel bilan tirez-vous de l'édition de votre manifestation ?
Quels ont été ses points forts ?
Ses faiblesses ?
Quelles sont les évolutions que vous envisagez ?
Quelles soft les evolutions que vous envisagez :
Remarques sur la fréquentation : habitants de la région, touristes, jeunes scolaires (précisez)
Avez-vous fait une enquête sur l'origine géographique du public ?
Le Conseil départemental de la Dordogne cherche, aussi bien en interne que dans ses relations avec ses
partenaires, à améliorer la prise en compte des enjeux du Développement durable :
partendires, a unicilorer la prise en compte des enjeux da beveloppement darable.
Avez-vous mis en place un partenariat avec une structure spécialisée dans le Développement durable?
(précisez) :
Avez-vous une équipe dédiée au Développement durable (salariés, bénévoles) ?
Quelles actions menez-vous en faveur du Développement durable ?
Assessment forms that are a second as for the late of
Avez-vous formalisé un engagement en faveur du Développement durable ?

7. COMPTE RENDU FINANCIER

de la dernière action subventionnée

Cette fiche est à remplir par rapport à l'action pour laquelle la subvention a été accordée (année N-1)

Exercice 20..... Date de début : date de fin :

Exercice 20 Date de debut :	aate	de iin :	1
CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats		Ventes de produits finis, prestations de services	
- Achats d'études et de prestations de services		- Entrées	
- Achats non stockés de matières et fournitures		- Prestations de services	
- Fournitures non stockables (eau, énergie)		- Produits des activités annexes	
- Fournitures d'entretien et de petit équipement		Subventions d'exploitation	
- Fournitures administratives		- Fonds Européens	
- Autres fournitures		- État (à détailler)	
Services extérieurs		- Région(s) :	
- Sous-traitance générale		- Département(s) :	
- Locations mobilières et immobilières		- Pays :	
- Entretien et réparation		- Communauté(s) de communes :	
- Assurances		- Commune(s) :	
- Documentation		- Autres (précisez) : sponsors	
- Divers		Partenariats	
Autres services extérieurs		- Autres partenaires (associations départementales, ligues, autres associations)	
- Rémunérations intermédiaires et honoraires (contrats d'artistes)		- Mécénat	
Rémunérations intermédiaires et honoraires techniques			
- Publicité, publications		- Partenariat valorisé (personnel/matériel mis à disposition)	
- Déplacements, missions et réceptions (artistes et équipe montage)			
- Frais postaux et de télécommunication		Autres produits de gestion courante	
- Services bancaires		- Cotisations	
- Divers		- Autres	
Impôts et taxes		Produits financiers	
- Impôts et taxes sur rémunérations		Produits exceptionnels	
- Autres impôts et taxes		- Sur opérations de gestion	
Autres charges de gestion courante (SACEM-SACD)		- Sur exercices antérieurs	
Charges de personnel de la collectivité			
- Rémunérations du personnel		Reprise sur amortissements et provisions	
- Charges sociales			
- Autres charges de personnel			
TOTAL DES CHARGES PRÉVISIONNELLES		TOTAL DES PRODUITS PRÉVISIONNELS	
Emploi des contributions volontaires en nature		Contributions volontaires en nature	
- Secours en nature (aide technique des communes)		- Bénévolat	
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations		- Prestations en nature des communes	
- Personnels bénévoles		- Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Ne pas indiquer les centimes d'euros.